

**CONTRAT DE REDYNAMISATION
DES SITES DE DEFENSE
(CRSD)**

2011-2014

Martinique

Novembre 2011

SOMMAIRE

→ CONVENTION ETAT – COLLECTIVITES TERRITORIALES –
PARTENAIRES

→ DIAGNOSTIC

→ FICHES ACTIONS

→ ANNEXES

1. CONVENTION ETAT, COLLECTIVITES TERRITORIALES, PARTENAIRES

CONTRAT DE REDYNAMISATION DES SITES DE DEFENSE SITES DE MARTINIQUE

ENTRE :

L'Etat représenté par le Préfet de Région Martinique, Monsieur Laurent PREVOST

La Communauté d'Agglomération du Centre Martinique, représentée par xxx

Le Conseil Régional de Martinique représenté par xxx

La ville de Fort de France, représentée par xxx

La ville du Lamentin, représentée par xxx

Le cluster « Caraïbes Meeting », représenté par xxx

VU la circulaire du Premier Ministre n° 5318/SG du 25 juillet 2008 relative à l'accompagnement territorial du redéploiement des armées ;

VU le Livre Blanc sur la stratégie de Défense et de Sécurité nationale ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2335-2 ;

VU la délibération de la Communauté d'Agglomération Centre Martinique en date du JJ mois 2011; autorisant son représentant à signer le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Martinique ;

VU la délibération du Conseil Régional de la Martinique en date du JJ mois 2011; autorisant son représentant à signer le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Martinique ;

VU la délibération de la Ville de Fort de France en date du JJ mois 2011; autorisant son représentant à signer le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Martinique ;

VU la délibération de la Ville du Lamentin en date du JJ mois 2011; autorisant son représentant à signer le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Martinique ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet du Contrat.

La nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale décidée par le Président de la République, se traduit par une restructuration importante de l'implantation territoriale des armées. Dans le cadre de la réforme de modernisation (RGPP – Livre Blanc), initiée par le gouvernement, le Ministère de la Défense a décidé de fermer à partir de 2011 les sites du 33^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine (RIMA) à Fort-de-France et celui de la Base Aérienne 365 au Lamentin et de supprimer au total 485 postes.

Cette cessation d'activité est accompagnée par un contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD), pour un montant de 6 millions d'euros.

Article 2 – Objectif retenu.

Suite à la fermeture des activités de la Défense, les emprises de la BA 365 du Lamentin et de la caserne Gerbault à Fort de France ont vocation à accueillir des activités étatiques. L'emprise de Ravine-Bouillé à Fort de France fait l'objet d'une étude pour un projet d'implantation d'un internat d'excellence, porté par le Rectorat et la Région Martinique.

Les restructurations concernent au total 140 emplois pour la BA 365 et 345 familles pour le 33^{ème} RIMA. Le personnel militaire occupe 388 logements et 64 élèves sont scolarisés. Selon l'étude réalisée par les services de l'INSEE, l'impact des restructurations militaires en Martinique est malgré tout d'une ampleur limitée. Principalement localisé sur Fort de France et le Lamentin, l'impact global porte sur moins de 1% de l'ensemble de la population de chacune des communes. Par ailleurs, la plupart des commandes des deux unités (2,1M€ en 2010) ne représente que 1% des chiffres d'affaires des fournisseurs qui devraient donc réussir à compenser la plupart des pertes engendrées.

L'effort du CRSD doit donc porter sur le développement de projets de redynamisation s'inscrivant en cohérence avec la revitalisation du tissu socio-économique martiniquais dans son ensemble.

En compensation des emplois supprimés par la fermeture des sites de Fort-de-France et du Lamentin, les opérations des différentes parties signataires au présent Contrat sont prioritairement axées sur la création et la mise en oeuvre de conditions favorables au développement d'activités économiques génératrices d'emplois pérennes.

Article 3 – Périmètre retenu.

Le périmètre retenu est celui de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) réunissant les 4 communes suivantes :

- Fort-de-France
- Le Lamentin
- Saint-Joseph
- Schoelcher

Article 4 – Durée.

La durée du présent contrat est de trois ans. Il entre en vigueur à compter de sa signature par chacune des parties. Il est reconductible une fois par avenant pour une durée maximale de deux ans.

Article 5 – Contributions financières.

Les parties signataires au CRSD contribuent au financement des actions :

- Ministère de la Défense
- Communauté d'Agglomération du Centre Martinique
- Ville de Fort de France
- Ville du Lamentin
- Cluster « Caraïbe Meeting »
- Conseil Régional de la Martinique

La clé de répartition des financements est détaillée au sein de chacune des fiches action jointes au présent contrat. Un tableau synthétique récapitulatif est proposé en annexe.

Article 6 – Comité de site et gouvernance du contrat de redynamisation des sites de défense

Le comité de site de défense est l'organe en charge du pilotage de la mise en œuvre et du suivi de l'exécution du présent contrat de redynamisation. Installé le 22 octobre 2010, le comité de site de défense est présidé par le Préfet de Région, ou son représentant, et rassemble tous les partenaires notamment les co-financeurs.

Le Comité de site pour le suivi du contrat se réunira au moins une fois par an.

Il s'appuie, pour la mise en œuvre du présent contrat, sur les différentes collectivités signataires, qui peuvent assurer un rôle de maîtrise d'ouvrage déléguée et de pilotage des différents prestataires publics ou privés, concourant à la réalisation des actions.

Le cadrage, le suivi des actions, ainsi que la mise à disposition d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) spécifique auprès des porteurs de projets, font l'objet d'une fiche action spécifique.*(si le principe de celle-ci est retenu par les collectivités. Dans ce cas penser à codifier la fiche)

Article 7 – Evaluation

Une évaluation du CRSD sera effectuée une fois par an par le Comité de site chargé du pilotage et du suivi du contrat, sur la base des indicateurs de résultats et d'évaluation quantitatifs et qualitatifs mis en place et précisés dans le cadre de chacune des fiches action. Une attention particulière sera accordée au :

- nombre d'emplois créés ou maintenus sur le périmètre du contrat ;
- nombre d'entreprises maintenues, implantées ou développées sur le périmètre du contrat ;
- suivi des projets développés.

La Préfecture de Région établira, à l'issue des réunions d'évaluation, un rapport de gestion sur l'état d'avancement des projets inscrits au contrat, identifiera les difficultés éventuellement rencontrées et proposera des mesures correctrices le cas échéant.

Fait à Fort de France, le JJ novembre 2011

Signataires :

Préfecture de Région Martinique

Ville de Fort-de-France

Conseil Régional de la Martinique

Ville du Lamentin

Communauté d'Agglomération
du Centre Martinique

Cluster « Caraïbe Meeting »

2. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Contexte

La Martinique est une région mono départementale située au cœur de l'arc antillais entre l'île de la Dominique au Nord et celle de Saint-Lucie au Sud. Bordée par l'océan Atlantique à l'Est et la mer des Caraïbes à l'Ouest, l'île se situe à 6 900 km de Paris.

D'une superficie de 1 128 km², la Martinique se distingue des autres départements français par son exigüité et sa forte densité de population (354 habitants au km²), essentiellement concentrée sur Fort-de-France et le Lamentin.

La Martinique s'étend sur une longueur de 60 km et une largeur de 30 km. L'île, d'origine volcanique, se caractérise par un relief varié et accidenté. Le centre se caractérise par la présence de l'essentiel des plaines, environ 10% de l'étendue de l'île. La plaine la plus importante se situe au Lamentin et accueille l'aéroport international Aimé Césaire. Cet espace géographique favorable concentre l'essentielle de l'activité martiniquaise générant en contre partie une raréfaction du foncier et une dégradation de la fluidité des trafics.

Au 1er janvier 2010 la population martiniquaise est estimée à 399 637 habitants. Elle présente deux caractéristiques principales : le vieillissement de la population et un fort taux de chômage pour la population jeune de moins de 25 ans.

Sur le plan économique, la Martinique accuse depuis 2007 une décélération de la croissance (+0,9% sur un an au lieu de +2,9% en moyenne par an entre 1997 et 2007). Cette décélération résulte de la faiblesse de la demande intérieure et de la contraction de l'investissement, phénomène renforcé depuis 2009 sous le double effet de la crise économique et financière internationale et de la crise sociale.

La partie centre de la Martinique est organisée en Communauté d'Agglomération dénommée Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CCNM) depuis le 27 décembre 2000.

La CACEM comptabilise environ 176.000 habitants et est composée de 4 communes : Fort-de-France, le Lamentin, Saint-Joseph et Schœlcher soit près de 43% de la population martiniquaise.

Diagnostic

Afin de préparer la recherche et la mise en forme des éléments nécessaires à l'élaboration du Contrat de Redynamisation des Sites de Défense (CRSD), le Ministère de la Défense a sollicité le concours d'un cabinet prestataire. La mission confiée au cabinet Deloitte a consisté à réaliser les travaux suivants :

- Un diagnostic socio-économique et un bilan de l'attractivité du territoire.
- Un examen des sites militaires.
- Un état des lieux et une étude prospective des filières en place et porteuses de développement.
- Un recensement et une revue critique des principaux projets structurants envisagés sur le territoire.
- L'élaboration d'une feuille de route.

L'INSEE a procédé par ailleurs à la réalisation d'une étude d'impacts socio-économique de la fermeture des sites de Martinique sur le territoire.

Diagnostic socio-économique du territoire

La Martinique dispose d'un positionnement géostratégique au sein des Caraïbes. Elle doit valoriser cet avantage pour développer son attractivité économique et touristique face à la concurrence grandissante des îles alentours.

L'économie Martiniquaise est fragile et présente plusieurs faiblesses économiques structurelles : une offre foncière et immobilière déficiente, une frilosité en termes d'innovation des entreprises, une économie dépendante de la métropole et l'étroitesse d'un marché peu intégré à la Caraïbe.

L'économie est par ailleurs menacée par la faiblesse de l'investissement, un tarissement des fonds européens et publics ainsi qu'une diminution de la commande publique.

Cependant, l'enjeu majeur que la Martinique peut et doit développer consiste à lancer et accroître une véritable économie endogène. Il s'agit de créer une dynamique d'activités et d'emplois sur le long terme, en s'appuyant notamment sur des filières porteuses.

Parmi ces filières, le tourisme martiniquais, ressource potentielle majeure, souffre de nombreuses carences : un manque d'hébergement de qualité (hôtels vieillissants), un défaut de professionnalisme dans l'accueil et le service, une attractivité touristique déséquilibrée au profit du Sud de l'île, une insuffisance en termes de pilotage et de cohérence dans la mise en œuvre des projets. Par ailleurs l'offre d'infrastructures est inférieure à la demande dans des domaines clés du territoire en particulier le nautisme (marinas, port de plaisance).

Le développement du tourisme est menacé par l'offre développée par les îles avoisinantes plus compétitives et par une image de la Martinique à reconstruire et restructurer en termes d'attractivité touristique.

Par ailleurs des contraintes structurelles réduisent le champ des possibles : l'environnement est contraint et réglementé (PPR¹, PNR², zones sensibles) et soumis aux catastrophes naturelles.

Plusieurs opportunités s'offrent à la Martinique et constituent de vrais leviers de dynamisation :

- de l'économie :
 - Un tissu économique constitué de petites structures dynamiques.
 - Des leaders industriels pourvoyeurs d'emplois.
 - De nouvelles zones d'activités attractives.
 - L'agro-alimentaire : 1^{er} secteur industriel de l'île. Une filière historique, un savoir-faire, un potentiel d'innovation.
 - Le développement des échanges avec la Caraïbe.
 - Des filières à potentiels qu'il convient de soutenir.
- et du tourisme local
 - Un patrimoine culturel, gastronomique et naturel attractif.
 - Un cadre de vie agréable.
 - Une destination encore évocatrice de « rêve et bien-être ».
 - Des infrastructures de 1^{er} plan (port, aéroport).

¹ Plan de Prévention des Risques

² Parc Naturel Régional

- Un repositionnement des destinations touristiques face à l'accroissement des conflits dans les pays du Moyen Orient et d'Afrique.
- Une filière touristique en reconstruction et porteuses de projets d'envergure.
- Une filière nautique en cours de structuration et de développement.

La Martinique recèle ainsi de nombreux atouts sur lesquels il convient de capitaliser. Une stratégie d'ensemble permettra de mettre à profit ce potentiel économique et de déployer un panel d'actions cohérentes sur un périmètre élargi en appui sur des fondements durables.

Diagnostic des emprises

Les restructurations des sites de Défense concernent en Martinique trois sites suivants :

- La caserne Gerbault située à Fort-de-France
- La BA 365 du Lamentin
- La Ravine-Bouillé également située à Fort-de-France

Pour les deux premiers sites des projets de réaffectation sont déjà en cours. Seule l'emprise de la Ravine-Bouillé est libérée.

La **Caserne Gerbault** reste une emprise de l'Etat avec l'implantation de la Police Nationale, de la Gendarmerie Nationale. Le choix fait a été celui d'une cohérence d'activités étatiques en maintenant un pôle « sécurité étatique » à Fort-de-France. Ce choix permet de répondre aux contraintes d'accès communes à ces trois activités en termes notamment de sécurité et d'organisation interne.

La **BA 365 du Lamentin** sera réaffectée pour créer un pôle aérien étatique. Cette base est en effet soumise à des contraintes aéroportuaires et militaires spécifiques. Elle est, en outre, soumise à des contraintes environnementales fortes en raison notamment de la présence d'espaces naturels remarquables à proximité.

Le diagnostic de l'emprise du **parc à combustibles Ravine-Bouillé** fait ressortir les éléments d'analyse suivants :

- la Ravine-Bouillé est un site très marqué par son usage militaire ;
- son emplacement dans une « ravine » rend son accès difficile ;
- la situation de la Ravine-Bouillé au carrefour de plusieurs quartiers de Fort-de-France en fait un enjeu important pour participer au désenclavement du quartier Ravine-Bouillé et du quartier Desclieux.

La reconversion du site devrait être assurée par l'implantation d'un internat d'excellence, projet porté par l'Education nationale et le Conseil régional, actuellement en cours d'élaboration.

Etant donné l'emplacement du site et les contraintes qui lui sont propres, une étude menée par l'ANRU, devrait permettre d'insérer la reconversion de la Ravine Bouillé dans un cadre plus global, notamment en termes de déplacement et de désenclavement du quartier.

Impact des restructurations

Selon l'étude INSEE, la restructuration militaire en Martinique concerne près de 1 200 personnes :

	BA 365	33 ^{ème} RIMA	Total
Personnes impactées*	341	745	1 086
<i>dont emplois directs</i>	126	262	388
Emplois indirects	4	8	12
Emplois induits	17	33	50
Total	362	786	1 148

*salariés et leurs familles

Ces personnes sont principalement localisées à Fort de France et au Lamentin. La population concernée par la fermeture des sites de défense représente moins de 0,9% de la population des communes concernées (130 194 hab. ; INSEE 2006).

Suite à ces fermetures, le nombre d'élèves susceptible d'être déscolarisé se limite à 64 (15 au Lamentin, 49 à Fort de France) sur près de 80 000 élèves en Martinique (évaluation sur la base d'un échantillonnage ayant répondu aux questionnaires).

Les 50 emplois induits (*générés par la consommation du personnel et leurs familles pour leurs dépenses courantes*) concernent essentiellement l'administration publique, les secteurs de la santé et l'action sociale.

En termes de logement :

- BA 365 : 126 ménages (50% en couple avec enfants et 25% vivant seul) résident essentiellement à Fort de France et au Lamentin. 70 logements relèvent de bailleurs privés ;
- 33^{ème} RIMA : 262 ménages (40% en couple avec enfants, 50% vivant seul) résident à Schoelcher, Fort de France, le François et le Lamentin. Une soixantaine de logements relèvent de bailleurs privés.

Les deux unités de la défense ont dépensé en 2010 respectivement :

- pour la BA 365 : près de 800 000 € à destination de 171 entreprises martiniquaises (50% concerne des réparations automobiles / motocycles ou des commerces) ;
- pour le 33^{ème} RIMA : près de 1 300 000 € à destination de 218 entreprises martiniquaises (50% concerne des réparations automobiles / motocycles).

La plupart de ces commandes ne représentent que 1% du chiffre d'affaire des entreprises martiniquaises concernées (4 à plus de 5% et 5 entre 10 et 15%).

Un impact de faible ampleur

Cette étude de l'INSEE donne une estimation du nombre d'emplois et de personnes liés aux activités de la Base aérienne 365 du Lamentin, et du 33^{ème} Régiment d'Infanterie de Marine. **Il ne s'agit pas d'une prévision des emplois qui seraient supprimés suite à la fermeture des deux unités militaires.** Si les emplois directs militaires seront effectivement perdus, en revanche cela ne sera pas systématiquement le cas pour l'ensemble des emplois indirects et induits. Les établissements fournisseurs ne réalisent qu'une faible part de leur chiffre

d'affaires avec la Ba365 et le 33^{ème} Rima, et devraient donc réussir à compenser la plupart des pertes.

Pistes de redynamisation pour le territoire

Les différentes orientations en matière de développement économique émanant des principaux acteurs du territoire font ressortir une volonté de capitaliser sur les quatre filières suivantes :

- l'agro-alimentaire
- Le nautisme
- Le tourisme
- l'éco-activité

Ces filières porteuses et créatrices d'une économie endogène doivent être structurées et développées dans le cadre du CRSD.

Afin de capitaliser sur ces potentiels tout en répondant aux diverses carences relevées sur le territoire, deux grandes orientations/ambitions ont été préconisées :

- **Devenir un espace économique attractif et innovant**
- **Etre un acteur touristique de 1^{er} plan**

3 axes de travail permettent de concrétiser ces ambitions pour le territoire :

- Améliorer l'attractivité économique (Parcs d'entreprises / Innovation)
- Redynamiser la filière touristique
- Développer et structurer la filière nautique

Ces axes se déclinent en 11 actions opérationnelles, dont le contenu, financement et fonctionnement font l'objet du présent CRSD.

A ces 11 projets structurants, s'ajoute une action qui concerne la gouvernance et le pilotage de l'action 3.1 du CRSD à la demande de la Collectivité pilote du projet.

Ceux-ci sont présentés ci-après sous forme de fiches action et organisés comme suit :

Axe 1- Améliorer l'attractivité économique (Parcs d'entreprises)

- 1.1 Travaux de durcissement du dépôt de munitions des FAA³ en vue du développement socio-économique de la ZAC de l'Etang Z'Abricot
- 1.2 Développement de la Technopole de Kerlys
- 1.3 Aménagement du Parc d'activités de la Trompeuse et structuration d'une filière automobile éco-responsable
- 1.4 Réalisation d'une pépinière d'entreprises dédiée à l'agro-transformation et développement de programmes d'innovation dans le parc d'entreprises de Choco-Choisy
- 1.5 Création de 10 lots d'accueil artisanaux sur la ZAE de Volga Plage
- 1.6 Création d'un parc d'activité TIC et services innovants sur le site de Case Navire

Axe 2 – Redynamiser la filière touristique

- 2.1 Création d'un cluster « Caraïbes Meeting » / Tourisme d'affaire
- 2.2 Aménagement et mise en valeur du Malécon afin d'accroître l'attractivité du front de mer de Fort de France

Axe 3 – Développer et structurer la filière nautique

- 1 Valorisation de l'éco-site du Morne Cabri et transformation en pôle multi activités, en faveur d'un tourisme vert durable
- 3.1bis Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un projet de développement cohérent du littoral et la mise en œuvre du projet Morne Cabri
- 2 Etude de pré-programmation et d'aménagement de Port Cohé
- 3 Développement du port de plaisance de l'Etang Z'Abricot

³ Force Armée aux Antilles

4. ANNEXES :

1. TABLEAU FINANCIER PREVISIONNEL

ENVELOPPE CRSD

3 AXES D'INTERVENTION: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DEVELOPPEMENT DU NAUTISME					
Axe	Intitulé de la fiche action	Coût	Montant CRSD	Pourcentage CRSD	
Axe 1: développement économique	1.1	Development de la Pointe des Salles	6 300 000,00 €	2 500 000 €	15,0%
	1.2	Development de la métropole de Forts	1 062 129,90 €	250 000 €	25,0%
	1.3	Filière automobile éco-responsable Parc d'activités de la troupes	5 650 000,00 €	1 050 000 €	18,0%
	1.4	Agro-transformation valorisation et programmes d'innovation Pépinière d'entreprises de Guano Choisy	223 250,00 €	150 000 €	70,0%
	1.5	Organisation et développement de l'offre artisanale ZRE/CRSA (lotissement d'activités)	1 400 000,00 €	350 000 €	25,0%
	1.6	Parc d'activités Eco-tourisme innovants Case Noire (Boulevard)	2 345 000,00 €	250 000 €	10,0%
Axe B: Développement touristique	2.1	Création du Cluster « Caraïbes Meetings »	576 835,66 €	50 000 €	8,0%
	2.2	Mise en valeur du Môleon (Fort de France) 1ère TRANCHE	1 843 318,00 €	920 000 €	50,0%
Axe C: Développement du nautisme	3.1	Eco site multi-activités et tourisme vert durable Mame Gbri (Lamentin)	681 049,45 €	220 000 €	32,0%
	3.1a	AMO pour l'adéquation d'un projet de développement cohésif du littoral et la mise en œuvre du projet Mame Gbri	51 550,00 €	15 000 €	30,0%
	3.2	Etude d'aménagement de port Gbri	150 470,00 €	105 000 €	70,0%
	3.3	Port de l'Étang Z'abricot	8 110 000,00 €	1 850 000 €	23,0%
Total			28 936 130,00 €	6 400 000,00 €	22%

4. FICHE DE PRESENTATION DES PROJETS

Axe 1 : Améliorer l'attractivité économique (Parcs d'entreprises)

OBJECTIF N°1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

N° OBJECTIF : 1	Développement socio-économique de la zone d'aménagement concertée (Z.A.C) Etang Z'Abricot (Fort-de-France) par les travaux de durcissement du dépôt de munitions des Forces Armées aux Antilles (FAA)
N° FICHE ACTION : 1.1	

Diagnostic – constat

La ZAC Etang Z'Abricot se trouve grevée d'une servitude pyrotechnique du fait de sa proximité avec une emprise militaire accueillant un dépôt de munitions des Forces Armées aux Antilles et située Pointe des Sables. Afin que puisse se poursuivre le développement économique de la ZAC Etang Z'Abricot avec notamment la réalisation d'une marina et de logements sociaux, il convient d'exécuter des travaux de durcissement permettant à terme de contenir dans l'emprise militaire la quasi-totalité de la zone de sécurité Z5, zone de danger la plus contraignante.

Le projet d'aménagement et de développement de la ZAC et de son environnement s'articule autour de trois axes :

- 1- l'implantation d'équipements sportifs, de zones de bureaux et de logements ;
- 2- le développement des infra-structures autour du port de plaisance avec l'installation d'espaces commerciaux, de loisirs et d'activités liées à la plaisance ;
- 3- la création d'une zone d'activité économique dédiée aux services et aux loisirs complémentaires à l'activité nautique

Description de l'action

Cette action poursuit un double objectif :

1. **Garantir la sécurité des personnes et des biens implantés dans la zone** ; la réalisation des travaux de sécurisation permettra de réduire la servitude pyrotechnique qui entoure le dépôt de munitions et de libérer, en les valorisant, des surfaces économiquement exploitables
2. **Favoriser l'émergence de projets socio-économiques structurants et créateurs d'emplois**, pour, à moyen terme, limiter les impacts de la restructuration des armées en Martinique

Ces travaux consistent à :

1. démolir 6 bâtiments situés dans l'enceinte du dépôt de munition.
2. Rénover un magasin MI.
3. Construire ; un magasin type 68 de 12 cellules, un magasin merlonné de 4 cellules, un atelier de visite et une aire de transit et de dépotage avec mur de protection.
4. Restructurer les voiries avec création d'une nouvelle voie d'accès.

Résultat attendu

- 1 Réduction du périmètre de danger et libération d'espaces en vue du développement de la dite zone
- 2 Mise en place de projets socio-économiques portés par la ville de Fort-de-France, l'agglomération de communes du centre (CACEM), les organismes d'HLM et les autres acteurs socio-professionnels potentiels
- 3 Création d'un volume d'emplois qui vise à compenser ceux perdus suite au resserrement des armées en Martinique

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

Maîtrise d'ouvrage :

Etat major de la marine

Maîtrise d'oeuvre :

Direction d'infrastructure de la défense de Fort-de-France/ Bureau Maîtrise d'oeuvre/ section maîtrise d'oeuvre n°1

Le suivi de l'opération sera réalisée par la DID de Fort-de-France.

Partenaires

Etat -Défense

Ville de Fort-de-France

Conseil Régional

Début de l'opération

Septembre 2011

Délai de réalisation

18 mois

<i>Coût de l'action</i>	
Principaux postes de dépenses	Montant €
TOTAL €	6 300 000,00 €

<i>Plan de financement prévisionnel de l'action</i>	
Co-financiers	Taux
Etat (Défense)	35,00%
Etat CRSD	15,00%
Ville de Fort-de-France	15,00%
Conseil Régional	35,00%
TOTAL	100%

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Respect du calendrier de réalisation
- Impact sur les activités économiques locales
- Nombre d'emplois créés

Service instructeur/certificateur : FAA

OBJECTIF N°1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

N° OBJECTIF : 1	TECHNOPOLE DE KERLYS (Fort-de-France) Espace d'activités tertiaires Reconversion d'une friche industrielle
N° FICHE ACTION : 1.2	

Diagnostic – constat

Consciente de la nécessité d'améliorer les équipements et infrastructures d'accueil d'activités et afin de développer l'attractivité du territoire, la Ville de Fort-de-France souhaite relever le défi de contrer le développement anarchique des zones d'activités, de rendre celles-ci plus accessibles, de lutter contre les dégradations environnementales, de proposer une offre adaptée aux besoins des entreprises et de développer une réelle stratégie d'implantation.

Il s'agit de proposer aux entreprises un espace qualifié et organisé avec une offre de services mutualisés visant à la pérennisation d'activités, leur développement et l'arrivée de nouveaux entrepreneurs.

Dans un souci environnemental tout particulier, il s'agit concrètement de requalifier une friche industrielle.

Un opérateur privé envisage de construire en quatre tranches un complexe de bureaux, d'artisanat et de services dénommé « Technopole de Kerlys ». Cet espace d'activités tertiaires d'envergure va permettre de générer de l'activité dans une zone en reconversion (anciens établissements Peugeot) et sera ainsi source de création d'emplois. Afin d'accompagner ce projet, la Ville s'engage à réaliser des travaux d'infrastructure et d'aménagement qui vont permettre de fournir à ce pôle les conditions de circulations, d'accès, et d'attractivité indispensables à son développement.

Description de l'action

Une première tranche pourrait être réalisée d'ici la fin de l'année 2012 générant ainsi 450 emplois. Les équipements de viabilisation indispensables à l'attractivité de la zone seront réalisés par la Ville :

- Mise à 2 fois 2 voies de la voie d'accès, avec terre plein central, trottoirs, assainissements des eaux pluviales, éclairage public et espaces verts,
- Création d'un carrefour giratoire à la rencontre de la rue Saint Christophe et de la rue de Kerlys
- Mise en place des regards, des raccordements et du contrôle des réseaux.

Dans un cadre partenarial, la Ville et l'opérateur privé ont mis en place un Projet Urbain Partenarial (PUP) qui prévoit le financement de cette opération à part égale entre public et privé.

Résultat attendu

Implantation de 100 à 150 entreprises pour 1000 emplois nouveaux créés à terme (1^{ère} tranche de 450 emplois)

Fluidifier l'accès au centre d'affaires (pendant la durée du chantier et à terme)

Réhabiliter une friche industrielle par une offre d'espaces structurés, sectorisés et qualifiés

<i>Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action</i>
<i>Ville de Fort-de-France</i>
<i>Partenaires</i>
<i>Etat</i>
<i>Ville</i>
<i>Privé</i>
<i>Début de l'opération</i>
<i>Septembre 2012</i>
<i>Délai de réalisation</i>
<i>Réalisation de la première tranche 12 mois</i>

<i>Coût de l'action</i>	
<i>Principaux postes de dépenses</i>	<i>Montant €</i>
Travaux préparatoire	159 295,00 €
Terrassement	136 975,00 €
Assainissement	95 850,00 €
Eclairage	144 360,00 €
Voirie	449 000,00 €
Clôture/Espace Vert	76 650,00 €
TOTAL €	1 062 130,00 €

<i>Plan de financement prévisionnel de l'action</i>		
<i>Co-financiers</i>	<i>Taux</i>	<i>Montant €</i>
Etat CRSD	25,00%	265 532 €
Ville de Fort de France	25,00%	265 532 €
Privé	50,00%	531 065 €
TOTAL	100%	1 062 130 €

<i>Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs</i>	
•	Respect du calendrier de réalisation
•	Impact sur les activités économiques locales, nombre d'entreprises accueillies
•	Nombre d'emplois créés entre 450 et 1 000

Service instructeur/certificateur : DEAL

OBJECTIF N°1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE

N° OBJECTIF : 1	Filiere Automobile éco-responsable Parc d'activité de la Trompeuse
N° FICHE ACTION : 1.3	

Diagnostic – constat

Dans le cadre d'une action collective en faveur des réparateurs automobiles initiée par la CACEM et regroupant des partenaires tels la Chambre de Métiers, le syndicat des réparateurs automobiles, l'agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail, l'Agefos PME, le Pôle Emploi..., l'on constate :

- l'absence de structuration de la filière automobile ;
- l'implantation diffuse et « sauvages » de ces activités dans des zones résidentielles sans respect des normes techniques et environnementales ;
- une croissance en termes de développement et d'emploi contrainte par un immobilier d'entreprise inadapté par rapport aux besoins.

Les 8 hectares sur la zone de la Trompeuse situé sur le territoire du Lamentin ouvre l'opportunité, à travers la valorisation des terrains, de réorganiser une filière de la réparation automobile dans une dynamique de « cluster » tout en offrant un accès privilégié aux grands axes de communication.

Description de l'action

Créer un parc d'activités de 8 hectares destiné à accueillir des entreprises de transport avec un dépôt de bus, un centre technique de transport, et des entreprises dont les activités sont tournées vers l'automobile. Ce parc permettra aux entreprises de la filière automobile de s'inscrire dans une démarche de développement durable et d'organisation en « cluster » avec la réalisation d'équipements mutualisés accompagnée d'une offre de services et d'animation. La création de ce parc permettra également de réaliser une couture urbaine entre des zones d'activités de la frange littorale.

Résultat attendu

- développement économique et social : création de structures d'accueil d'entreprises
- créations d'emplois : 25 emplois directs
- attractivité du territoire : ouvrir à l'urbanisation une zone jouxtant le parc technologique environnemental et le parc d'activités de l'Etang z'abricots et réaliser une couture urbaine entre les zones d'activités de la frange littorale (ZA des Mangles jusqu'à la zone industrialo portuaire)
- préservation de l'environnement et développement durable : une démarche AEU (Approche environnementale de l'Urbanisme) est en cours (éclairage public faible consommateur en énergie, récupération et gestion des eaux de pluie, déshuileurs, récupération des batteries) à travers l'intégration d'équipements mutualisés à vocation environnementale...

- promotion des énergies renouvelables en synergie avec la réalisation par la CACEM d'un parc technologique environnemental

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

Maîtrise d'ouvrage : CACEM
Un maître d'oeuvre retenu pour la viabilisation

Partenaires

Etat
Conseil Régional de la Martinique
ADEME pour l'Approche Environnementale de l'Urbanisme

Début de l'opération

Le marché de maîtrise d'oeuvre pour la viabilisation du parc d'activités a été notifié en juin 2011. Il comprend la mise à jour du projet et les travaux de viabilisation.

Délai de réalisation

Etudes de projet de juin à décembre 2011 et lancement de la procédure de permis d'aménager.
Appel d'offres fin 2011 et travaux en 2012 et 2013.

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant €	
1^{er} volet		
Foncier : déjà acquis	1 600 000,00 €	
Viabilisation du parc d'activités:		
Maîtrise d'oeuvre	300 000,00 €	
Travaux viabilisation	4 500 000,00 €	
Sous-total phase 1 hors foncier	4 800 000,00 €	
2^{ème} volet		
Etude de mutualisation des équipements	50 000,00 €	
Réalisation des équipements mutualisés	1 000 000,00 €	
Sous-total phase 2 hors foncier	1 050 000,00 €	
TOTAL hors foncier	5 850 000,00 €	

<i>Plan de financement prévisionnel de l'action</i>		
Co-financeurs	Taux	Montant M€
1^{er} VOLET		
CRSD	17%	816 000,00 €
Conseil Régional	50%	2 400 000,00 €
CACEM	29%	1 584 000,00 €
TOTAL	100%	4 800 000,00 €
2^{ème} VOLET		
CRSD	26%	271 446,00 €
CACEM	74%	778 554,00 €
TOTAL	100%	1 050 000,00 €
TOTAL CRSD		1 087 446,00 €

<i>Tableau prévisionnel des dépenses</i>		
Années	Prévisionnel d'engagement des dépenses	Prévisionnel de paiement de la subvention
2012	350 000,00 €	65 060,87 €
2013	2 500 000,00 €	464 720,50 €
2014	3 000 000,00 €	557 664,63 €
2015		
2016		
TOTAL	5 850 000,00 €	1 087 446,00 €

Versement d'avance

Demande d'avance sollicitée par la collectivité (30%) : **Oui** **Non**

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Respect des délais
- Qualité environnementale du projet
- Nombre d'emplois créés : 25 emplois directs

Service instructeur/certificateur : DEAL

<p>N° OBJECTIF : 1</p>	<p style="text-align: center;">Agro-transformation/valorisation et programmes d'innovation Pépinière d'entreprises de Choco-Choisy (Saint-Joseph)</p>
<p>N° FICHE ACTION : 1.4</p>	
<p><i>Diagnostic – constat</i></p>	
<p>L'évolution des modes de consommation alimentaire (produits pré-cuisinés, emballés...) et l'engouement pour les produits diététiques et bio militent pour une revalorisation de l'agriculture et le développement de l'agro-transformation. En outre, si la filière agro-alimentaire se structure véritablement en Martinique, les valorisations non écoproduits ou déchets agricoles restent inexistantes. Or les besoins croissants en énergie pourraient être satisfaits en partie par l'énergie provenant de la valorisation des déchets agricoles. Ce sont les raisons pour lesquelles la CACEM a décidé dans sa stratégie de développement économique pour les dix prochaines années, de soutenir prioritairement deux filières dont la filière de l'agro-transformation (l'autre filière étant le nautisme).</p>	
<p>Il n'existe pas en Martinique de pépinière d'entreprises dédiée à l'agro-transformation. Le Parc d'entreprises de Choco-choisy en cours de commercialisation à Saint-Joseph comprend trois espaces dont un destiné à accueillir les industries agro-alimentaires (IAA). Des équipements spécifiques (station d'épuration...) sont prévus. En synergie avec l'espace consacré aux IAA, la CACEM réalise une pépinière d'agro-transformation sur un terrain dont elle est propriétaire au sein du parc d'entreprises de Choco-Choisy.</p>	
<p>La mise en œuvre de ce projet de pépinière s'appuiera sur l'expérience d'accompagnement de l'innovation agro-alimentaire développée dans le cadre du partenariat entre la Direction TECHNOPOLE MARTINIQUE de la CACEM et le Pôle Agro- alimentaire Régionale de Martinique (PARM).</p>	
<p>L'étude de faisabilité du projet impliquera la grappe d'entreprises INOVAGRO à travers la convention tripartite liant Technopole Martinique/INOVAGRO/ PARM (cf pj). En effet, TECHNOPOLE MQ qui est également Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation prévoit dans le cadre de cette convention la détection et l'accompagnement de projet collaboratif de R&D agroalimentaire. Parmi ces projets, l'accueil en pépinière peut constituer un facteur important de maîtrise du risque technologique et économique.</p>	
<p>TECHNOPOLE MARTINIQUE mobilise à travers RETIS, l'AGROPOLE d'AGEN pour initier l'étude de faisabilité d'une pépinière agro-alimentaire.</p>	
<p><i>Description de l'action</i></p>	
<p>Réaliser d'une pépinière-Hôtel d'entreprises dédiées aux activités de transformations-valorisations des ressources agricoles sur le parc d'entreprises de Choco-Choisy à Saint-Joseph</p>	
<p>Pour le présent dossier, il s'agit de réaliser des études (étude de faisabilité, étude de programmation, étude de maîtrise d'œuvre) permettant la conception d'un « produit » atelier de transformation mutualisé et modulable ainsi que des bureaux et des espaces de commercialisation destinés à l'accueil d'entreprises ou porteurs de projets dans le domaine des agro-transformations.</p>	

Sur la base de ces études, la construction du bâtiment accueillant les pépins sera mise en œuvre.

Cette pépinière offrira des services mutualisés, des équipements (plateforme logistique, conservation du froid, ...), de l'animation et des actions de formation.

Résultat attendu

- Créer 15 emplois
- Soutenir dans une logique de « cluster » la filière d'agro-transformation
- Créer un cercle vertueux production-valorisation-commercialisation de produits locaux
- Alimenter le marché dans son ensemble, de produits du terroir martiniquais
- Développer une activité économique en milieu rural et création d'emplois pérennes
- Faire de Choco-Choisy un exemple de parc d'entreprises thématique réussi

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

CACEM

Partenaires

Etat

PARM (Pôle Agro-alimentaire Régional Martinique)

Grappe d'entreprise innov@gro

Début de l'opération

Etudes techniques 2012

Travaux 2013/2016

Délai de réalisation

4 ans

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant €	
Etudes de faisabilité, de programmation, de maîtrise d'ouvrage	223 260,00 €	
TOTAL	223 260,00 €	

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financeurs	Taux	Montant €
CRSD	70%	156 282,00 €
CACEM	30%	66 978,00 €
TOTAL	100 %	223 260,00 €

<i>Tableau prévisionnel de dépenses</i>		
Années	Prévisionnel d'engagement des dépenses	Prévisionnel de paiement de la subvention
2012	110 000,00 €	77 000,00 €
2013	113 260,00 €	79 282,00 €
2014		
2015		
2016		
TOTAL	223 260,00 €	156 282,00 €

Versement d'avance

Demande d'avance sollicitée par la collectivité (30%) : **Oui** **Non**

<i>Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de pépins accueillis : 10 • Nombre d'emplois créés: 15 • Montant des investissements : coût global 2 000 000€

Service instructeur/certificateur : DAAF

OBJECTIF 1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

N° OBJECTIF : 1	Organisation et développement de l'offre artisanale sur la ZAE de VOLGA PLAGE (Lotissement d'activités)
N° FICHE ACTION : 1.5	

Diagnostic – constat

L'aménagement du quartier Volga Plage de Fort de France s'est effectué dans le cadre de la procédure de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) et s'est déroulé en plusieurs phases.

Aujourd'hui, la ville de Fort-de-France, souhaite renforcer les centralités économiques maintenant que la première phase d'aménagement a porté ses fruits sur le plan de la qualité de la vie dans le quartier.

L'action proposée dans le cadre du CRSD est destinée à créer des nouvelles sources d'activités, génératrice d'emplois et favorables à la dynamique économique du quartier, plus particulièrement orientées vers des activités artisanales.

Description de l'action

- Création d'un lotissement communal d'activité de 10 lots artisanaux ayant pour vocation d'accueillir de nouveaux artisans, issus du quartier ou extérieurs à celui-ci, désirant s'implanter sur le site.
- Création de voies, viabilisation des lots et mise en place des infrastructures indispensables au développement des activités et à l'intégration dans le quartier.
- Un appel à projet est envisagé afin de recenser et sélectionner les candidats artisans. La Commission du Développement Economique de la Ville sera compétente pour le choix des attributaires.

Résultat attendu

Une zone artisanale, consistant en un lotissement d'activités réparti sur la partie ouest de la zone concernée. Ce lotissement permettra de répondre à la forte demande de terrains émanant des artisans de Volga et des autres quartiers. Cet aménagement doit permettre de créer sur cette zone environ 30 à 50 emplois directs.

Partenaires

Etat

Région

Ville de Fort de France

Début de l'opération

Juillet 2012

Délai de réalisation

18 mois

Coût de l'action	
Principaux postes de dépenses	Montant €
Maitrise d'œuvre	
Travaux de viabilisation des parcelles accueillant les alvéoles artisanales (Réseaux, voirie, stationnement, espaces verts)	
TOTAL	1 400 000,00 €

Plan de financement prévisionnel de l'action		
Co-financiers	Taux	Montant €
Etat (CRSD)	25,00%	350 000 €
Région	30,00%	420 000 €
Ville de Fort de France	45,00%	630 000 €
TOTAL	100%	1 400 000 €

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Nombre d'emplois créés : 30 à 50 emplois directs
- Respect du calendrier de réalisation
- Impact sur les activités économiques locales, implantation d'activités nouvelles

Service instructeur/certificateur : DEAL

OBJECTIF N°1 : AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

N° OBJECTIF : 1	Parc d'activités TIC et services innovants (Case Navire)
N° FICHE ACTION : 1.6	

Diagnostic – constat

La CACEM, labellisée Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, a mis en place « Technopole Martinique » un outil de développement au service du territoire reposant sur un concept fédératif qui privilégie le fonctionnement en réseau des acteurs de l'innovation, la multipolarité des sites et celle des thématiques technologiques (voir site internet www.technopolemartinique.org)

En juin 2008, RETIS a officiellement labellisé en Technopole le dispositif animé par la CACEM.

Un partenariat a été signé entre l'Université Antilles Guyanne (pôle Martinique) et la « Technopole Martinique » de la CACEM afin notamment de susciter l'émergence de projets de créations d'entreprises à travers notamment la réalisation d'un incubateur d'entreprises accueillant des étudiants porteurs de projets innovants (voir convention jointe).

Sur le territoire de Schoelcher, à moins d'un kilomètre de l'université, la CACEM est propriétaire d'environ 6 ha sur le site de Case Navire (commune de Schoelcher), lequel bénéficie d'un environnement à forte mixité des usages : logements dans des typologies diversifiées, université, aménagements sportifs, centre urbain, front de mer, équipements publics majeurs, services...

La mixité des usages autour du site représente un atout majeur pour la création d'une zone d'activités économiques accueillant un incubateur et des activités économiques non polluantes à forte valeur ajoutée notamment des activités tournées vers les technologies de l'information et des communications.

Description de l'action

Description de l'action :

1. Créer un parc d'activités sur 4ha destiné à accueillir un incubateur en collaboration avec l'UAG et des entreprises de services innovants tournés en particulier vers les technologies de l'information et de la communication.
2. Recevoir des activités non polluantes accompagnant des services nécessaires à l'animation de la zone, bureaux services etc..
3. Réaliser un espace de développement des technologies de l'innovation et de liens entre le monde universitaire et le monde entrepreneurial.
4. S'inscrire dans une logique de développement : l'expérience de la CACEM avec sa pépinière d'entreprise Chrysallia permet de mieux appréhender les besoins ainsi que l'articulation entre la pépinière et la couveuse d'entreprises.

Résultat attendu

Implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée
 Création de 30 emplois
 Offre d'immobilier d'entreprise
 Favoriser l'émergence d'innovation de rupture
 Resserrer les liens entreprises/recherche
 Accroître la compétitivité des jeunes entreprises

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

CACEM

Partenaires

Etat
Université
Ecole de commerce EGC
IUT

Début de l'opération

Les études ont déjà été réalisées jusqu'au stade projet. Un maître d'œuvre sera désigné pour réaliser les études complémentaires notamment le permis d'aménager et le suivi des travaux.

Délai de réalisation

Etudes complémentaire Janvier à Juin 2012
 Consultation entreprises attribution marchés Juin 2012 à Décembre 2012
 Début travaux : 1^{er} trimestre 2013
 Etude incubateur d'entreprises : 1^{er} semestre 2012

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant €
Etudes complémentaires + Maîtrise d'œuvre	150 000,00 €
Travaux	2 115 000,00 €
Etudes incubateur/couveuse/hôtel d'entreprises	80 000,00 €
TOTAL	2 345 000,00 €

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financiers	Taux	Montant €
CRSD	15%	351 750,00 €
Région	50% (En cours de négociation)	1 172 500,00 €
CACEM	35%	820 750,00 €
TOTAL	100%	2 345 000,00 €

<i>Prévisionnel des dépenses</i>		
Années	Prévisionnel d'engagement des dépenses	Prévisionnel de paiement de la subvention
2012	230 000,00 €	34 500,00 €
2013	500 000,00 €	75 000,00 €
2014	1 200 000,00 €	180 000,00 €
2015	415 000,00 €	62 250,00 €
2016		
TOTAL	2 345 000,00 €	351 750,00 €
<i>Versement d'avance</i>		
Demande d'avance sollicitée par la collectivité 30% : <input checked="" type="checkbox"/> <i>Oui</i> <input type="checkbox"/> Non		

<i>Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs</i>
5. Nombre d'emplois créés : 30
6. Nombre d'entreprises implantées : 10

Service instructeur/certificateur : DRRT

Axe 2 :
Redynamiser la filière touristique

OBJECTIF 2 : DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

N° OBJECTIF : 2	Création du Cluster « Caraïbes Meeting » Structuration et Développement de la filière « Tourisme d’Affaires » en Martinique
N° FICHE ACTION : 2.1	

Diagnostic – constat

L’Outre-mer français, par sa situation géographique et son climat privilégiés offre des possibilités de développement touristique importantes, insuffisamment exploitées comme l’a souligné un récent rapport du Conseil Economique et Social présenté par Mme Cécile Felzines.

Le secteur du tourisme d’affaires n’a pas encore trouvé en Martinique toute sa dimension alors que ses caractéristiques : visiteurs à haute contribution, main d’œuvre importante et qualifiée et faible saisonnalité, en font des atouts à privilégier dans les territoires comme celui de la Martinique, frappés d’un fort taux de chômage.

La Martinique dispose d’infrastructures et équipements modernes et disponibles pour le développement d’évènements de moyenne importance. Notons, pour l’exemple que le territoire est doté :

- d’un palais des congrès (Madiana) d’une capacité d’accueil de 2 300 personnes et d’une surface d’exposition de 600 m² ;
- d’un centre culturel, l’Atrium, avec plusieurs salles de réunion pour une capacité totale de 1 500 personnes;
- de plusieurs hôtels de 3 ou 4 étoiles équipés de salles et espaces propres à ce secteur.

Toutefois, l’offre proposée en Martinique dans ce secteur, connaît aussi plusieurs faiblesses, et dans ce contexte, d’autres destinations concurrentes voisines se démarquent, semblant mieux correspondre aux attentes des clients et/ou prospects : surfaces plus vastes, espaces polyvalents pouvant accueillir à la fois des congrès et des salons, bonne accessibilité, qualité de services, équipements très modernes, offres clé en main (transports, transferts, hébergement, restauration, services divers...) le tout pour des tarifs défiant toute concurrence.

Depuis quelques années, les socioprofessionnels martiniquais soulignent la dégradation progressive de l’activité touristique en Martinique et attirent l’attention des pouvoirs publics sur cette problématique.

L’origine de ces problèmes s’explique par un ensemble de causes :

- L’effritement de l’image de la Martinique, liée à la répétition de crises (problèmes sociaux ; coût de la vie et main d’œuvre trop chers...)
- Une concurrence directe et évolutive des voisins directs Cuba, République Dominicaine, Sainte-Lucie , ... qui bénéficient entre autres d’une image positive et de coûts moindres.
- Une économie touristique locale limitée dans ses capacités de diversification des marchés (lignes au départ d’Orly uniquement, absence de liaison avec les USA), par la faiblesse des relations aériennes ouvertes avec d’autres clientèles potentielles : Canada, Etats-Unis notamment.

- Equipements, services et qualité proposés en Martinique ne correspondent pas toujours aux normes nationales et internationales de classement (vieillesse simultanée des structures de certains établissements phares du tourisme antillais, et difficulté d'en financer le rajeunissement, carences dans la qualité du service, que l'on attribue souvent de façon trop simpliste à un accueil déficient, mais qui relèvent plus probablement de lacunes sérieuses en matière de formation, rien n'étant prévu afin de former des cadres dans ce métier)

Les collectivités régionales de Martinique et de Guadeloupe, conscients du potentiel de développement de ce « sous-secteur » souhaitent désormais développer le segment du Tourisme d'Affaires et se sont, par ailleurs, engagées à mettre en commun leurs moyens pour développer cette filière. Dans le cadre de la charte constitutive (Union Régionale Antilles Guyane de juin 2010), et dans la déclaration finale du 17 juin 2010, les 2 présidents de région (Martinique et Guadeloupe) ont acté la création d'un Bureau des Conventions commun. Ce bureau vient en complément de la structuration de la filière, puisque son action portera sur la promotion du MICE (Meeting – Incentive – Congress – Exhibition) sur les marchés émetteurs (extérieurs) en concertation avec le plan d'actions du Cluster « Caraïbes Meeting ».

Plus spécifiquement, la Région Martinique a indiqué, dans le cadre de son plan de relance du tourisme, que le marché du Tourisme d'Affaires était une priorité pour le développement économique de l'île. Sont d'ailleurs prévus dans les projets d'investissements publics la réalisation de centres de conventions, salles de concerts...etc.) répartis de façon équilibrée sur le territoire, ceci dans un avenir proche.

Les professionnels du secteur (hôteliers, réceptifs, restaurateurs, sociétés de services...) arrivent aujourd'hui au même constat de sous-exploitation dudit secteur au regard des capacités réellement présentes en Martinique et des opportunités d'affaires identifiées.

Il est donc nécessaire de regrouper les différents acteurs de ce « sous-secteur » du tourisme au sein d'un projet et d'une organisation commune ayant pour objectif la structuration et le développement de la filière du « Tourisme d'Affaires » en Martinique. Aussi, le Cluster « Caraïbes Meeting » a été créé le 20 avril 2010.

Description de l'action

La grappe d'entreprises « Caraïbes Meeting » a pour vocation d'une part, de structurer la filière du tourisme d'affaires en raison de son potentiel de développement, et, d'autre part, de définir et développer les synergies entre les entreprises concernées par cette activité. L'objectif premier étant bien entendu de créer de nouveaux emplois qualifiés dans ce secteur émergent de l'économie endogène.

Volet 1 : Structuration de la Filière « Tourisme d'affaires »

1^{er} Axe : Etat des lieux et connaissance du secteur (Etude)

Diagnostic sectoriel :

A. Analyse de l'offre locale existante sur le secteur du tourisme MICE :
Volet Entreprise – Volet Prestations – Volet Formation et recrutement – Volet Attentes des entreprises – Volet prospective

B. Analyse du Marché potentiel sur le secteur du tourisme MICE :
Volet Marché local – Volet Marché National – Volet Marché International

2^{ème} Axe : Mise en place d'un Observatoire sectoriel pour une veille sur le secteur MICE

3^{ème} Axe : Développer la Qualité de l'offre et des prestations sur le territoire

- Promouvoir la Qualité de services et la démarche qualité au sein des acteurs du secteur
- Créer un label Qualité MICE territorial ou un ensemble de labels qui couvrent la totalité de la filière.

4^{ème} Axe : Elaboration de modules de formations professionnelles adaptés aux besoins et exigences du Secteur

5^{ème} Axe : Elaboration et mise en place d'une stratégie de communication afin de promouvoir le secteur du tourisme MICE et du cluster « Caraïbe Meeting » auprès de l'ensemble des acteurs du territoire

6^{ème} Axe : Elaboration d'une politique de partenariat avec les Universités, dans le cadre de recherches ponctuelles (par ex : étudiants Master), et avec les institutionnels socioprofessionnels Martiniquais concernés par cette activité (CGPME – MEDEF – AMPI – CCIM – CMAM....)

Volet 2 : Mutualisation au sein du Cluster en vue d'améliorer la compétitivité de ses membres

1^{er} Axe : Elaborer et mettre en place une politique de développement commune des entreprises concernées par le Tourisme MICE dans le cluster. Définir les facteurs clés de succès d'un positionnement de la Martinique comme destination du tourisme d'affaires

2^{ème} Axe : Mise en place d'un système d'informations interactif pour l'ensemble des entreprises du Cluster répertoriant instantanément les disponibilités (Hébergements, restauration,etc.) afin de tenir informé tous les intervenants du secteur sur les différentes opportunités

3^{ème} Axe : Mise en place d'un système d'informations interactif pour l'ensemble des entreprises du Cluster répertoriant instantanément les disponibilités (hébergement, restauration,...etc.) afin de tenir informé tous les intervenants du secteur sur les différentes opportunités.

4^{ème} Axe : Mutualisation des actions de formations pour les entreprises au sein du Cluster œuvrant dans le secteur du tourisme d'affaires. Elaboration de supports de communication communs aux entreprises du cluster afin de promouvoir au mieux la destination Martinique par le biais du Tourisme d'affaires.

Résultats attendus

- Donner une nouvelle image de la destination Martinique en développant la filière du Tourisme d'Affaires
- Soutenir le secteur du Tourisme (axe majeur du développement endogène) en dynamisant cette filière caractérisée par la non saisonnalité.
- Augmenter le taux d'occupation des hôtels situés dans le territoire de la CACEM,

principale zone économique de l'île.

- Favoriser la création d'un panel de nouveaux emplois qualifiés et stables en raison de la non saisonnalité de cette filière.
- Réduire les coûts des acteurs principaux de la filière grâce aux synergies organisées au sein du cluster

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

Maitre d'Ouvrage : Caraïbes Meeting (Cluster de Tourisme d'affaires)
Cette grappe d'entreprises a la forme juridique d'une association loi 1901.
Les membres du Cluster sont les suivants :

HOTELS	SOCIETE RECEPTIVE	ETABLISSEMENTS
<ul style="list-style-type: none">- Hôtel Bakaoua (Accor)- Hôtel Batelière- Hôtel Cap-Est- Hôtel Carayou- Hôtel Karibéa- Hôtel Pierre et Vacances	<ul style="list-style-type: none">- Carib Recept	<ul style="list-style-type: none">- Palais des congrès de Madiana- Atrium (Salle de Spectacle)

La gestion de l'association est assurée par un bureau composé d'1 président, 1 trésorier, 1 secrétaire, chargé de sa gestion quotidienne ; puis par un Conseil d'administration qui se réunit en assemblée ordinaire ou assemblée générale.
Il est prévu que le conseil d'administration se compose, en plus des membres du bureau, de 1 à 2 membres supplémentaires.

L'ensemble des membres composant ces organes de décision (bureau et conseil d'administration) sont tous des professionnels, et responsables d'entreprises adhérentes à cette grappe.

Modalités d'adhésion à la structure : Les entreprises membres de la grappe adhèrent à l'association selon des modalités précises :

- Un droit d'entrée est demandé aux entreprises adhérentes un droit d'entrée, qui sera à régler une seule fois, lors de la 1^{ère} entrée comme nouveau membre adhérent.
- Une cotisation annuelle définie à l'avance, qui sera à régler par chaque structure adhérente, et dont le montant de cotisation pourra être réévalué chaque année par le bureau de l'association.
- Un commissionnement par affaire : Chaque dossier initié par l'activité de la grappe fera l'objet d'un commissionnement (5% environ du CA HT) au profit de celle-ci, par toutes les entreprises concernée collaborant au dossier.

La gouvernance s'établira également par la mise en place de grands pôles définis par les axes fondamentaux constituant l'activité de la grappe. Des responsables nommés (membres de la grappe) assureront l'encadrement et le suivi des actions définies dans chaque pôle : OBSERVATOIRE, FORMATION, QUALITE et PARTENARIAT. ...

Partenaires du Cluster

Région Martinique
Etat
Agence pour le Développement Economique de la Martinique (ADEME)
Comité Martiniquais du Tourisme et la Fédération Martiniquaise des Offices du
Tourisme
Chambre de Commerce et d'Industrie de la Martinique
Organismes socio- professionnels (CGPME – MEDEF – AMPI)

Début de l'opération

Les actions débiteront au mois de septembre 2011 et se termineront en fin 2013.

Délai de réalisation

Les membres de la grappe d'entreprise ont défini ensemble, une stratégie de développement de l'activité tourisme d'affaires, à partir d'un plan d'action initial, mis en œuvre sur une période de 3 ans allant de 2011 à 2013.

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant €
Structuration de la filière « Tourisme d'Affaires » en Martinique	218 748,23
Actions de mutualisation au sein du Cluster « Caraïbes Meeting »	358 087,43
TOTAL	576 835,66

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financiers	Taux	Montant €
CRSD	17,39%	93 750
FEDER	9,62%	56 250
REGION MARTINIQUE	24,74%	144 665,10
FSE	6,16%	36 000
OPCA	3,42%	20 000
CMT	13,25%	77 500
CLUSTER « CARAIBE MEETING »	25,42%	148 670,56
TOTAL €	100%	576 835,66

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Image de la destination Martinique
- Indicateur d'évaluation de la Qualité de service dans cette filière en Martinique
- CA réalisé sur le secteur du tourisme d'affaires en Martinique par le Cluster « Caraïbes Meeting »
- Nombre d'événements, ou de séminaires,... réalisés par an sur le territoire,
- Nombre d'emplois qualifiés créés et/ou maintenus au travers du développement du Tourisme MICE
- Part du Tourisme MICE au sein du Secteur du Tourisme en Martinique (%)
- Nombre de formations suivies par le personnel des entreprises du cluster
- Indicateur de Suivi des Actions relevant des 10 Axes principaux du Tourisme d'affaires en Martinique (%)

Service instructeur/certificateur : DIECCTE (tourisme)

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

N° OBJECTIF : 2	Mise en valeur du Malécon et cheminement touristique
N° FICHE ACTION : 2.2	

Diagnostic – constat

La Martinique en général et Fort-de-France en particulier doivent se positionner comme une destination touristique attractive et gagner en part de marché. Il est indéniable que l'activité touristique au regard des atouts du territoire offre un réel potentiel de développement économique.

Fort-de-France, ville capitale, lieu d'accueil des croisiéristes avec un ponton situé à la pointe Simon ainsi qu'un accueil infra portuaire sur le site des Tourelles constitue la porte d'entrée et la vitrine du tourisme en Martinique.

Dans le cadre de la valorisation du front de mer des travaux d'envergure ont été entrepris depuis plusieurs années et se poursuivent activement. Le présent projet concerne une tranche d'environ 2 millions d'euros. Il s'agit essentiellement de réaliser l'aménagement d'un espace de promenade qualifié et paysagé, cheminement indispensable et couture urbaine entre la gare multimodale de la Pointe Simon et le Parc de la Savane. Il s'agit « d'accompagner » le cheminement des nombreux croisiéristes et touristes le long du front de mer dans un cadre privilégié et en partie revalorisé jusqu'au Parc de la Savane qui offre un parcours ponctué de petits commerces structurés, de bouche, de souvenirs, d'artisanat, installés dans des modules harmonieux en bois, intégrés dans le paysage dont il convient d'accompagner le développement économique par l'apport de chalandises. Ce cheminement conduit également tout naturellement vers les espaces culturels et patrimoniaux de la ville ainsi qu'au coeur commercial du centre ville que représente l'espace commercial du Centre Perinon. En créant un nouvel espace de lien entre la Savane et la Gare Multimodale de la Pointe Simon, l'objectif est de mettre en synergie des zones de fréquentation, au profit des utilisateurs, des touristes et promeneurs mais également des commerces et espaces de restauration. Enfin, le projet est complété d'un espace de jeu pour enfants, ainsi qu'une zone dédiée à la restauration.

Description de l'action

- Aménagement d'un espace public en jardins et zones de promenades dans le prolongement du Malecon actuel entre la gare routière et le ponton de Croisière de la Pointe Simon et le parc de la Savane
- Favoriser l'accueil des touristes et des croisiéristes sur la zone d'animation principale de la Ville et les guider vers les lieux stratégiques
- Mettre en valeur l'espace par la réalisation de cheminements de qualité au milieu d'un aménagement paysager significatif
- Installer et développer des activités de petit commerce artisanal et de restauration légère
- Création d'espaces abrités de déambulation autour d'un monument en mémoire des dissidents

Résultat attendu

- Animation dans le centre Ville
- Attractivité des visiteurs
- Développement de l'activité commerciale essentiellement artisanale
- Emplois directs 5 et emplois indirects

Partenaires

Etat

Région

Ville de Fort de France

Début de l'opération**Etudes d'avant-projet réalisées, début des travaux programmé en 2012****Délai de réalisation****18 mois****Coût de l'action**

Principaux postes de dépenses	Montant €
Maitrise d'oeuvre	110 600,00 €
Espaces Publics de déambulation	995 392,00 €
Locaux d'activité et de commerce	552 995,00 €
Espaces Verts	184 331,00 €
TOTAL	1 843 318,00 €

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financiers	Taux	Montant €
Etat (CRSD)	50,00%	921 659 €
Région	40,00%	737 327 €
Ville de Fort de France	10,00%	184 332 €
TOTAL	100,00%	1 843 318 €

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Respect du calendrier de réalisation
- Impact sur les activités économiques locales
- Nombre de visiteurs, hausse du taux de fréquentation
- Nombre d'emplois créés : 5 + emplois indirects

Service instructeur/certificateur : DEAL

Axe 3 :
Développer et structurer la filière nautique

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER ET STRUCTURER LA FILIERE NAUTIQUE

N° OBJECTIF : 3	Valorisation de l'éco-site multi activités du Morne Cabri (Lamentin) en faveur d'un tourisme vert durable
N° FICHE ACTION : 3.1	

Diagnostic – constat

L'îlet du Morne Cabri est situé sur la bande littorale ouest de la Martinique et constitue un espace fondamental dans la mise en œuvre de conditions favorables au développement de l'attractivité touristique du centre de l'île.

Il offre une double opportunité : la redynamisation de la filière touristique, le développement et la structuration de la filière nautique.

En effet, il permet d'une part de valoriser le littoral (1), et d'autre part, de fournir au secteur nautique des outils de développement pérennes (2).

1- C'est ainsi que les 495 ha de surface de mangrove (l'une des plus significatives du territoire de la Martinique) abrite des éléments du patrimoine remarquables, telles que des sources chaudes, des ruines, une mare et un puits. De plus, ce milieu naturel protégé est valorisé par notamment la connaissance de la biodiversité, la découverte scientifique, la sensibilisation du public à la préservation de l'environnement (développement de parcours de muséographie), la mise en place d'activités éco touristique. Par ailleurs, il est un lieu pilote de développement de chantiers d'insertion destinés à la découverte des métiers liés à la préservation de l'environnement.

Il est aussi un lieu de pratique du sport, grâce à l'aménagement d'un parcours sportif et de santé.

2- Ce lieu exceptionnel est également constitué d'une base nautique de plaisance, d'une école de voile adaptée aux activités handisport et d'un espace de formation et d'apprentissage.

La valorisation et le développement de l'éco site du Morne Cabri s'inscrit et s'articule dans une logique d'aménagement ambitieux et coordonné du littoral autour des projets complémentaires de Port Cohé et de la Marina Etang Z'Abriocot. Il constitue ainsi un maillon de la filière nautique en cours de structuration et de développement.

Le Morne Cabri doit bénéficier plus largement de son attractivité naturelle ainsi que des partenariats existants qui peuvent être renforcés.

L'ONF et le Rectorat ont par exemple réalisé une action « Le petit forestier » consistant, avec les élèves, à replanter des arbres.

Un chantier d'insertion en cours, outre la formation aux métiers de l'environnement dispensée aux stagiaires, réalise une enquête de fréquentation du site. Des outils pédagogiques de connaissances de la biodiversité y sont également développés.

De fait, ce site, fréquenté par des publics divers et de tous âges : scolaires, sportifs de loisir, touristes, passionnés de voile, de course à pieds, amoureux de la nature, arrive aujourd'hui à saturation et nécessite une réorganisation et une rationalisation des espaces.

Le fort potentiel d'augmentation de la fréquentation, oblige à la modernisation du site par une double approche :

- l'animation du site, le développement d'activités nautiques et de loisirs dans des espaces dédiés et valorisés,
- la modernisation et la sécurisation des infrastructures.

Cette action poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer les équipements d'accueil d'activités (l'accessibilité du site au plus grand nombre et aux personnes à mobilité réduite, cohabitation des publics)
- Renforcer l'attractivité économique du site (éco tourisme, découverte scientifique, formation nautique- école de voile)
- Renforcer l'attractivité économique du littoral, du territoire centre,
- Favoriser les nouvelles niches d'emplois (préservation de l'environnement - guide de l'environnement).

Description de l'action

La redynamisation du site ainsi que le développement de son rayonnement tant au niveau local qu'envers l'étranger passe par le développement de l'offre d'activités dites de « tourisme vert » ainsi que par le référencement d'un parcours touristique englobant le Morne Cabri auprès d'organismes partenaires (CMT, fédération des offices de tourisme) ainsi que des tours operators et des structures d'hébergements.

1. Les activités et animations envisagées sont les suivantes :

Découverte de la mangrove en canoë kayak ou embarcation de type barque local de pêcheur (yole et ou gommier valorisant ainsi le patrimoine culturel local) :

Des sorties sont régulièrement organisées dans la mangrove avec des associations locales et l'Office de Tourisme du Lamentin (OTL). Il s'agit toutefois d'élargir le circuit ou de proposer des circuits diversifiés en fonction de l'aptitude des visiteurs (remontée du Canal du Lamentin, prolongement vers la baie de Génipa).

L'association des pêcheurs a pour objectif de pérenniser cette activité artisanale en offrant une source complémentaire de revenus.

Le développement de ces activités nautiques et touristiques aura lieu dans un cadre de préservation et de sauvegarde de ce milieu naturel (mangrove) fragile essentiel pour la biodiversité du territoire.

2. la mise en valeur de la biodiversité endémique au Morne Cabri ainsi que du patrimoine historique (ruines, connaissance du rôle historique du site) :

Une action de partenariat avec l'institut bio éco de Cuba est à l'étude. Elle permettra de préciser les possibilités d'animations. D'ores et déjà, est prévu soit en interne, soit dans le cadre de la pérennisation du chantier d'insertion la création d'un poste de « guide de l'environnement » qui aura la double mission d'entretien du milieu naturel et de sensibilisation des visiteurs à la connaissance historique et environnemental du site.

La mise en œuvre de ces actions nécessite au préalable l'amélioration de l'accès et de la sécurité par :

- la création d'une aire de stationnement aménagée qui tienne compte de la diversité des utilisateurs et réduise les conflits d'usages pouvant en résulter. Pour cela l'organisation des places de stationnement doit être cohérente et permettre de fluidifier la circulation des véhicules lors des pics de fréquentation.
- l'installation d'un éclairage photovoltaïque qui résulte de la volonté municipale de préserver la caractéristique paysagère du lieu, tout en utilisant un procédé unique en Martinique. Ce choix découle d'études photométriques permettant d'assurer la pérennité du procédé choisi (mâts autonomes minéraux, technologie à LED)

le démarrage des travaux est prévue au cours du 3^{ème} trimestre 2011 afin de lancer le programme des animations dès 2012 pour un déroulement par tranche de 3 années.

Résultat attendu

- Référencement du site exemplaire à l'échelon local (Parc Naturel Régional de la Martinique notamment), caribéen ou national (biodiversité, pratique sportive, apprentissage, pratique nautique, éco tourisme)
- Développement de nouvelles offres de sports nautiques (catamaran, aviron) doux compatibles avec la préservation de l'environnement
- Complémentarité avec les installations de Port Cohé et Etang Z'abricots pour bénéficier de leurs offres de services pour l'accueil de la plaisance à la petite marina qui offre actuellement 85 places environ (pontons et mouillage)
- Création de 5 emplois ETP (Equivalent Temps Plein)

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

La Ville du Lamentin en partenariat avec le Club nautique « Le Neptune » présent sur la base et le centre nautique en charge du développement de la pratique du nautisme, entité relevant de l'office des sports du Lamentin. L'OTL anime le réseau lié aux activités touristiques.

Partenaires**Etat****CACEM****Début de l'opération****Septembre 2011****Délai de réalisation****4 mois****Coût de l'action**

Principaux postes de dépenses	Montant €
Communication	25 000.00
Acquisition de matériel (kayaks-équipement)	50 000.00
Terrassement	461 349.45
Fournitures et pose de mâts photovoltaïques	144 700.00
TOTAL	681 049.45

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financeurs	Taux	Montant €
Etat (TDIL – réserve parlementaire)	2.2%	15 000.00
Etat (CRSD)	32.8%	223 591.51
CACEM	32.5%	221 228.97
Ville	32.5%	221 228.97
TOTAL	100%	681 049.45

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Nombre d'emplois créés ETP (Equivalent Temps Plein)
- Nombre d'activités nautiques créées
- Nombre de touristes reçus
- Intégration du site du Morne Cabri dans le périmètre élargi de la réserve régionale de Génipa (projet PNRM/Région)

Service instructeur/certificateur : DEAL

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER ET STRUCTURER LA FILIERE NAUTIQUE

N° OBJECTIF : 3	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition d'un projet de développement cohérent du littoral et la mise en œuvre du projet Morne Cabri
N° FICHE ACTION : Ibis	

Diagnostic – constat

L'action 3.1 « Morne Cabri » poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer les équipements d'accueil d'activités (l'accessibilité du site au plus grand nombre et aux personnes à mobilité réduite, cohabitation des publics)
- Renforcer l'attractivité économique du site (éco tourisme, découverte scientifique, formation nautique- école de voile)
- Renforcer l'attractivité économique du littoral, du territoire centre,
- Favoriser les nouvelles niches d'emplois (préservation de l'environnement - guide de l'environnement) et développer une économie touristique.

Afin de **maximiser les effets attendus en termes d'attractivité touristique et économique** et préalablement à la mise en œuvre opérationnelle des aménagements sur le site de Morne Cabri, la Ville du Lamentin souhaite **inscrire ce projet dans une réflexion plus globale de développement cohérent de la bande littorale.**

La réflexion menée actuellement par la Ville du Lamentin doit donc être élargie afin de placer le projet Morne Cabri en phase avec les actions menées par ses partenaires (CACEM) sur le littoral. Il s'agit de **disposer d'une vision concertée, globale et cohérente s'appuyant sur les différents développements en cours sur le littoral** depuis l'Etang Z' Abricots jusqu'à Port Cohé.

L'objectif de la prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage est donc double :

1. **Elargir la réflexion actuelle par la définition d'une vision globale pour le développement du littoral**
2. **concevoir un projet de développement pérenne pour l'éco-site de Morne-Cabri s'insérant dans cette stratégie globale**

Description de l'action

Cette AMO se décompose en 3 phases :

Phase 1 : Définition d'une vision globale sur le littoral (périmètre Etang Z'Abricots / Morne-Cabri / Port Cohé)

Lancement et présentation de la méthode

- « Arpentage » et visite du littoral,
 - Avec l'aide des services du Lamentin, identification des opportunités foncières et des projets pouvant être insérés dans la réflexion,
 - Rencontres et entretiens avec :
 - les différents porteurs / chefs de projet des 3 sites,
 - les services de l'Etat et organismes compétents en matière de développement touristique sur le périmètre (DREAL, CMT, OTL...),
 - les acteurs intervenant sur le périmètre (Baie Fort de France, Club nautique, ports, organismes sportifs, pêcheurs, SARA...),
- (déplacement au lancement de 2 consultants sur 4 jours)*
- Définition de 2 à 3 scénarios d'orientation pour un développement concerté du littoral et mise en synergie des activités entre les 3 sites pour un fonctionnement vertueux (fonctionnement des différents sites permettant la création d'une dynamique vertueuse).

Phase 2 : Conception d'un projet de développement de Morne Cabri en cohérence avec les scénarios de développement global du littoral

- Rencontre des acteurs du Morne Cabri (Services de la Ville, Club nautique « Le Neptune », Office des Sports du Lamentin, OTL, pêcheurs...) en concomitance avec la phase 1,
- Benchmark et identification des grandes composantes du projet de développement du Morne Cabri
- ébauches de schémas d'organisation du site
- Eléments d'aide à la décision

Restitution des travaux des phases 1 et 2 et choix par les élus d'une orientation et d'un scénario de développement – entretiens complémentaires *(déplacement de 2 consultants 3 jours)*

Phase 3 : Feuilles de route

- Feuille de route pour le développement cohérent du littoral (EZA, Morne Cabri, Port Cohé - *hors infrastructures portuaires traitées directement par la CACEM*)
 - Préconisations
 - Restitution des travaux aux porteurs de projets
- Feuille de route pour le développement du Morne-Cabri
 - Préconisations
 - Phasage de mise en œuvre du projet (pratique de la voile, visite mangrove, chemins « verts » et « bleus », parcours sportifs, infrastructure d'accueil éco-construite...)

Restitution des travaux aux élus *(déplacement - 2 consultants 2 jours)*

Résultat attendu

Cette assistance devra permettre de :

- Elaborer un projet d'orientations complémentaires aux développements en cours sur le littoral
- Créer un fonctionnement vertueux entre les différents sites du littoral destiné à développer l'économie touristique sur le territoire
- Développer un projet opérationnel sur le site de Morne Cabri en cohérence avec les orientations retenues pour le littoral
 - Définition d'un « produit » éco-site multi-activités sur Morne Cabri (positionnement, offres, services...)
 - Introduire un volet « insertion professionnelle » au projet
 - Elaborer des axes d'animation, communication
 - Définition d'offres complémentaires (moyen, long termes) permettant de favoriser la rentabilité et la visibilité du site

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

La Ville du Lamentin et ses partenaires.

La Ville du Lamentin mobilisera les porteurs / chefs de projet des 3 sites du littoral.

Partenaires

Etat

Ville du Lamentin

Début de l'opération

Décembre 2011 – Mai/juin 2012

Délai de réalisation

5 mois

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses (frais de déplacements et débours inclus)	Montant €
Phase 1 : Définition d'une vision globale sur le littoral (12j/h + 1 déplacement)	18 560,00
Phase 2 : Conception d'un projet de développement de Morne Cabri en cohérence avec la stratégie du littoral (12j/h + 1 déplacement)	17 060,00
Phase 3 : Feuilles de route opérationnelle (11j/h+ 1 déplacement)	15 930,00
TOTAL	51 550,00

Plan de financement prévisionnel de l'action

Co-financiers	Taux	Montant €
Etat (CRSD)	68%	35 054,00
Collectivité	32%	16 496,00
TOTAL	100%	51 550,00

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Une vision cohérente, liant les fiches 3.1, 3.2 et 3.3

Service instructeur/certificateur : DEAL

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER ET STRUCTURER LA FILIERE NAUTIQUE

N° OBJECTIF : 3	Etude d'aménagement de Port Cohé
N° FICHE ACTION : 3.2	

Diagnostic – constat

Le contexte

Ancien site de l'embarcadère de l'usine sucrière du Lareinty, Port Cohé a été achevé dans les années 1970 et s'est rapidement transformé en marina privée par à une AOT délivrée par l'Etat et arrivée à expiration en 1993. Cette AOT n'a pas été renouvelée du fait du projet public porté par la ville du Lamentin.

D'extensions en élargissement, la marina accueille aujourd'hui, dans des conditions très précaires et dangereuses, une centaine de bateaux à moteur (majoritairement) et à voile.

Description de l'action

Le projet consiste en la création d'une gare maritime et en la réhabilitation d'une marina sur **une superficie de 1ha 85a 05ca.**

Ce projet, initialement porté par la ville du Lamentin, a été transféré à la CACEM, par : délibération du CC n° 03-2003-17 du 28 février 2003.

Pour le **présent dossier, il s'agit de réaliser une étude stratégique** permettant d'identifier les enjeux en termes d'inter-modalité de transport, intégrant une étude sur la clientèle potentielle pouvant intéresser un transport maritime au niveau de Port Cohé, ainsi que les enjeux d'intégration environnementale sur un site classé en zone protégée pour partie au SAR (Schéma d'Aménagement Régional).

L'étude aura également pour objectif de vérifier la compatibilité opérationnelle de l'aménagement de la gare maritime avec l'opérationnalité d'une marina. L'étude devra déterminer une stratégie d'aménagement afin que les différents projets de marina sur la baie de Fort-de-France soient complémentaires et non pas concurrents. A noter que le site a également un potentiel culturel important avec la présence de ruines industrielles liées aux activités nautiques.

L'étude sera complétée d'une analyse des potentiels de trois scénarios déjà ébauchés (voir 3 feuilles annexes) sous le prisme des enjeux précités, mais aussi à travers la faisabilité technique, le coût d'investissement et de fonctionnement, afin que le maître d'ouvrage arrête le plus efficient scénario d'aménagement.

L'étude a pour but de :

* proposer un port de plaisance compatible avec le site et correspondant à chaque scénario d'aménagement de la gare maritime ;

* dimensionner l'ensemble des bâtiments, ouvrages et équipements correspondant à chaque scénario (gare maritime et port de plaisance) et établir le coût d'investissement correspondant ;

- * évaluer le coût de démolition et d'évacuation des épaves de bateaux et autres déchets se trouvant à terre sur le site ainsi qu'à l'embouchure de Port Cohé ;
- * proposer le mode de gestion et d'exploitation du port de plaisance, les recettes prévisionnelles d'exploitation sur différentes durées d'amortissement ;
- * présenter une étude sur l'efficacité économique et financière du service public de transport maritime associé à la gare maritime de Port Cohé ;
- * établir un tableau comparatif des coûts globaux (investissement et fonctionnement) pour les 3 scénarios d'aménagement de Port Cohé ;
- * présenter un rapport de synthèse.

A l'issue de cette phase, les élus de la CACEM statueront sur le scénario d'aménagement à retenir.

Sur la base de ce choix, un préprogramme puis un programme général de l'opération seront établis.

Résultat attendu

*Développer l'activité nautique en Martinique en complémentarité avec la Marina Etang Z'Abri et l'aménagement du Morne Cabri
Mettre en cohérence d la gestion du Port de plaisance de l'Etang z'Abri et de la marina de cohé*

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

CACEM

Partenaires

**Etat
Ville du Lamentin
CACEM**

Début de l'opération

Le scénario d'aménagement sera retenu par la CACEM en 2011

Délai de réalisation

**1ère phase : Programmation en 2011
2^{ème} phase : Maîtrise d'œuvre en 2012
3^{ème} phase : Travaux en 2013**

Coût de l'action

Principaux postes de dépenses	Montant €
Phase 1 : Etudes	99 820,00 €
Phase 2 : Maîtrise d'œuvre	50 650,00 €
TOTAL	150 470,00

<i>Plan de financement</i>		
Co-financiers	Taux	Montant €
Phase 1		
CACEM	30%	29 946,00 €
CRSD	70%	69 874,00 €
Phase 2		
CACEM	30%	15 195,00 €
CRSD	70%	35 455,00 €
TOTAL		150 470,00 €
TOTAL CRSD		105 329,00 €

<i>Prévisionnel des dépenses</i>		
Années	Prévisionnel d'engagement des dépenses	Prévisionnel de paiement de la subvention
2012	150 470,00 €	105 329,00 €
2013		
2014		
2015		
2016		
TOTAL	150 470,00 €	105 329,00 €

<i>Versement d'avance</i>
Demande d'avance sollicitée par la collectivité (30%) : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

<i>Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Remise de l'étude au stade projet • Nombre d'emplois créés : 3

Service instructeur/certificateur : DEAL

OBJECTIF N°3 : DEVELOPPER ET STRUCTURER LA FILIERE NAUTIQUE

N° OBJECTIF : 3	Aménagement et développement économique du port de plaisance au quartier Etang Z'Abricots à Fort de France
N° FICHE ACTION : 3.3	

Diagnostic – constat

La plaisance et plus largement les activités nautiques se sont développées à l'origine dans des pays qui offraient une tradition maritime et des bassins de population importants. Les secteurs géographiques qui dominent aujourd'hui sont le littoral des Etats-Unis, l'Europe, la nouvelle Zélande et la côte sud de l'Australie. L'arc antillais est la zone qui possède le plus fort potentiel de développement de la plaisance et des activités nautiques en général, car il se situe dans la continuité du bassin Nord américain et présente des conditions de navigation attrayantes : ensoleillement, vents établis, navigation à vue entre les nombreuses îles de l'archipel, etc... Dans ce contexte, les Antilles françaises en général et la Martinique en particulier, doivent logiquement pouvoir se positionner avec plus de force sur ce secteur économique actif à fort potentiel et puissant vecteur d'activités touristiques.

Description de l'action

Réaliser un port de plaisance de 1000 anneaux (un bassin nommé Abricots de 340 places et un autre nommé Grives de 660 places) en deux tranches :

Tranche 1 : Aménagements aboutissant à la mise en service du bassin Abricots (340 anneaux).

Cette tranche est divisée en deux phases :

Première Phase :

- Aménagements liés à une gestion durable de l'équipement : gestion des eaux usées, mise en place de tris sélectifs, mise en place de bornes de télé contrôle individualisé des consommations eau/énergie
- Aménagements liés à la sécurité
- Réalisation d'un quai marché destiné à préparer l'accueil d'une école de voile et d'activités liées au nautisme
- Réalisation d'un port à sec de 100 places

Deuxième phase :

- Travaux de constructions de bâtiments locatifs destinés à accueillir une école de voile, un espace restauration, un espace formation (sur la base d'un programme issu d'entretien réalisé avec les professionnels du nautisme et des demandes d'activités enregistrées par la CACEM)

Tranche 2 : Aménagements aboutissant à la mise en service du bassin des Grives (660 anneaux) et une zone de réparation, maintenance, manutention.

L'étude de programmation d'ensemble est déjà réalisée.

Le présent dossier est relatif à la première tranche de travaux.

Résultat attendu

Création nette de 34 emplois et emplois indirects dus à la création des services liés au nautisme.

Attractivité nationale voire internationale : le projet permettra d'accueillir de manière pérenne la régate BENODET/FORT-DE-FRANCE dont la première édition a eu lieu en 2011 et reçue sur des pontons provisoires le long du front de mer de Fort de France. Accueil des touristes issus du nautisme pour des événements tels que le tour des Yoles ou le festival de Fort-de-France (Jazz).

Maîtres d'ouvrage / gouvernance / management de l'action

Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique, avec la Société Mixte d'Aménagement de Fort de France (SEMAFF) en tant que mandataire pour la première phase. La seconde phase sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage directe.

Partenaires

Conseil Régional de la Martinique
FEDER
Etat

Début de l'opération

L'avant projet de l'opération a été validé par les élus, membres du bureau communautaire le lundi 6 juin 2011, ainsi que le programme des bâtiments locatifs.

Délai de réalisation/tranche 1

- 1ère phase : Appel d'offres travaux 2nd semestre 2011 pour travaux programmés en 2012. Les autorisations administratives (Loi sur l'eau) sont acquises.
- 2nde phase : études en 2012 – Travaux en 2013.

<i>Coût de l'action</i>		
Principaux postes de dépenses	Montant €	
Phase 1 :		
Travaux de sécurisation	1 000 000,00 €	
Valorisation environnementale et fonctionnelle de l'Equipement	510 000,00 €	
Réalisation du quai marche – support de l'école de voile	3 400 000,00 €	
Port à sec	430 000,00 €	
Sous total phase 1	5 340 000,00 €	
Phase 2 :		
Réalisation de bâtiments locatifs, pour l'école de voile et formation liée au nautisme	2 770 000,00 €	
Sous total phase 2	2 770 000,00 €	
TOTAL	8 110 000,00 €	

<i>Plan de financement prévisionnel de l'action</i>		
Co-financeurs	Taux	Montant €
Phase 1		
CRSD	23%	1 228 200,00 €
Conseil Régional	50% (En cours de négociation)	2 670 000,00 €
CACEM	27%	1 441 800,00 €
Sous-total phase 1	100%	5 340 000,00 €
Phase 2		
CRSD	23%	637 100,00 €
Conseil Régional	50% (A définir)	1 385 000,00 €
CACEM	27%	747 900,00 €
Sous-total Phase 2	100%	2 770 000,00 €
TOTAL	100%	8 110 000,00 €
TOTAL CRSD		1 865 300,00 €

<i>Prévisionnel des dépenses</i>		
Années	Prévisionnel d'engagement des dépenses	Prévisionnel de paiement de la subvention
2012	3 000 000,00 €	690 000,00 €
2013	3 340 000,00 €	768 200,00 €
2014	1 770 000,00 €	407 100,00 €
2015		
2016		
TOTAL	8 110 000,00 €	1 865 300,00 €

Versement d'avance

Demande d'avance sollicitée par la collectivité (30%) : **Oui** Non

Indicateurs de suivi qualitatifs / quantitatifs

- Nombre d'emplois directs créés à l'issue du projet : 34
- Nombre d'emplois indirects à l'issue du projet: 70
- Accueil de manifestations nautiques : 3 à 4 par an

Service instructeur/certificateur : DEAL

PRÉFECTURE DE RÉGION MARTINIQUE

